

Infos pratiques



Accueil de loisirs du mercredi de 12h à 19h

11 mars : Création de masques pour le carnaval.
18 mars : The impossible quiz et surprise de fin d'après-midi.
25 mars : Guirlandes de Pâques
Informations et inscriptions auprès de la mairie

02.38.39.50.19

Maison des jeunes

Programme mercredis et samedis de mars

Informations et inscriptions auprès de
Stéphanie BERSILLON 07.81.91.47.53



Collecte de verre

Depuis février, un conteneur à verre a été installé rue des Rousoirs en sortie d'Epreux.

Ne pas laisser de déchets (couvercles, cartons ou autres) au pied de ce conteneur afin de respecter la propreté des lieux et la sécurité.

Surtout pas de porcelaine, faïence, grès, carrelage, métaux... **Ni de verre spéciaux** (écrans de télévision, ampoules d'éclairage, lampes, cristal, vaisselle en verre, verre culinaire, verre opaline, miroir et verre non transparent et coloré...)

Pour le prochain numéro,
les communiqués doivent parvenir en mairie avant le 15 mars.



N°10

MARS
2015

Outarillois flash mensuel

Directeur de la publication : Michel CHAMBRIN
Responsable de la publication : Sylvain NAUDET
Comité de rédaction : Gwendoline DAVID, Isabel MARQUES & Sylvain NAUDET
Mairie d'Outarville 9 avenue d'Arconville 45480 OUTARVILLE 02 38 39 50 19
Courriel : mairie.outarville@orange.fr
Site : www.mairie.outarville.fr



Permanences des Maires délégués et Adjointes



Ces permanences ont pour but de vous écouter et de répondre à vos diverses questions.

Samedi 7 mars de 10h à 12h à la mairie d'Outarville
Samedi 21 mars de 10h30 à 12h à la mairie de Teillay
Samedi 23 mars de 15h à 17h à la mairie de St Pérayv

Pour Acquebouille, Chantal IMBAULT est à votre disposition au 06.79.83.25.73.
Pour Allainville, André VILLARD (06.87.43.55.52)
et Roselyne LACOMBE (06.89.72.84.25) sont à votre disposition.

Pour tout rendez-vous en dehors de ces plages horaires, il vous suffit de prendre contact avec la Mairie.



Ouverture du secrétariat de la mairie



En plus des horaires ordinaires d'ouverture en semaine, le secrétariat de la mairie d'Outarville vous accueillera le samedi 14 mars et le samedi 28 mars de 9h30 à 12h00.

Dates à retenir en mars

Conciliateur de justice à la Mairie Vendredi 6 mars de 9h30 à 12h00

Prise de rendez-vous préalable auprès de la Mairie.



Carnaval du Comité des fêtes d'Outarville Samedi 14 mars à partir de 15h

Départ devant la salle des fêtes
Avec la participation de la fanfare d'Outarville,
des pompiers, des écoles, de l'Ecole
Buissonnière et de la MJC

Concours de Chaloupée Samedi 14 mars

Organisé par Ensemble pour la Vie
Salle Lesecq

Vie libre – La soif d'en sortir – Jeudi 19 mars 18h30

Groupe de paroles sur les problèmes d'alcoolisme
Au centre socio-culturel

Elections départementales des 22 et 29 mars Vendredi 6 février à 16H30



Elles remplacent les élections cantonales et désignent pour 6 ans les membres du conseil départemental (ex-conseil général).

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir : au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%) et un nombre de suffrages égal à au moins 25% des électeurs inscrits.

Second tour : Si aucun binôme n'est élu dès le 1er tour, les deux binômes arrivés en tête au premier tour peuvent se maintenir. Les binômes suivants peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits. **Le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix (majorité relative) au second tour est élu.**

De par ses nombreuses compétences le Département peut représenter un soutien important pour nos communes (aide à l'aménagement de locaux techniques, aide à la voirie communale, protection du patrimoine).

En outre, le département est le **"chef de file"** en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires (enfance, personnes handicapées, personnes âgées, aide sociale). **Il assure également la construction, l'entretien et l'équipement des collèges.**

CES ELECTIONS MERITENT DONC QUE NOUS NOUS DEPLACIONS EN NOMBRE AUX URNES POUR QU'OUTARVILLE PUISSE ENSUITE FAIRE ENTENDRE SA VOIX.